DLP 19-8-61 094519

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG (Tél. 34-14-63 Poste 93)
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL 12 NF

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, 2, rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG.
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

16 Août 1961

Bulletin n° 11

Grande culture :

TRAITEMENT DES COLZAS

Le colza est une culture intéressante mais qui, malheureusement, est l'objet de la convoitise de nombreux ravageurs. Il importe donc, dès le départ, de prendre certaines précautions afin d'éviter des déboires et notamment de se protéger contre diverses maladies (Phoma, Alternaria) et insectes (Altises).

Le Phoma affecte principalement la base des tiges ; sur celle-ci apparaît une tache brune qui s'étend progressivement et se couvre, au bout d'un certain temps, de petits points noirs constitués par les fructifications du champignon. La partie attaquée se désagrège et pourrit,et, au printemps les tiges cassent et versent.

L'Alternaria peut s'attaquer à tous les organes verts de la plante. Quelquefois, il est nuisible aux jeunes semis, mais ses dégâts se manifestent le plus souvent en fin de végétation. Cette maladie se caractérise par des taches arrondies, brun-noir, sur le feuillage, la tige et les siliques. Celles-ci, lorsqu'elles sont gravement atteintes ont tendance à s'ouvrir prématurément et il se produit alors un égrenage partiel.

Pour lutter contre ces deux maladies, la seule méthode efficace consiste en la désinfection des semences. Les produits fongicides qui donnent les résultats les meilleurs sont les organo-mercuriques et le T.M.T.D. ou Thirame. Ce dernier présente l'avantage de ne pas être toxique.

Ces traitements seront effectués par poudrage ou trempage. Le colza retenant difficilement les poudres, le producteur aura intérêt à favoriser leur adhésion par l'adjonction à ses semences de quelques gouttes d'huile. Il devra également brasser plus longuement que lorsqu'il procède aux traitements des semences de céréales.

Par ailleurs, pour éviter toute action phytotoxique, surtout avec les organo-mercuriques, il est conseillé de ne traiter les semences que peu de temps avant le semis.

.../...

68

En outre, en ce qui concerne le Phoma, il est indispensable de prévoir un assolement suffisant puisque ce champignon peut se conserver dans le sol.

Deux insectes sont également susceptibles de nuire très sérieusement au colza dès sa sortie de terre : ce sont les petites et grosses Altises.

Les petites Altises, vulgairement dénommées "puces de terre" se rencontrent surtout par temps sec et chaud. Elles criblent le feuillage de morsures nombreuses lui donnant l'aspect d'une passoire. Ces insectes sont essentiellement dangereux au moment de la levée, si celles-ci se produit pendant une période chaude et sèche.

La grosse Altise du colza, de taille supérieure, peut causer également des dommages similaires au feuillage, mais il faut surtout redouter les dégâts de sa larve. En effet, dès le mois de Septembre, la grosse Altise dépose ses oeufs dans les cultures oléagineuses (en particulier dans les terres fraiches). Les larves qui éclosent environ 3 semaines après pénètrent dans le pétiole des feuilles pour redescendre ensuite dans la tige qu'elles creusent.

Les tiges ainsi minées se cassent très facilement lorsque la plante se développe au printemps.

La grande fécondité de la grosse Altise (environ 1.000 oeufs par femelle) rend cet ennemi très dangereux, car il suffit de deux ou trois insectes au mètre carré pour provoquer des dommages considérables. Un mois de Septembre doux et humide lui est particulièrement favorable, mais son activité peut se prolonger tard en saison si les conditions météorologiques s'y prêtent.

La protection contre les petites et les grosses Altises est assurée pendant une période de 10 à 15 jours après le semis par un traitement des semences avec du Lindane concentré. Le produit commercial doit contenir au moins 50 % de matière active. Il est nécessaire d'apporter de 25 gr (petites Altises) à 40-50 gr (grosses Altises) de Lindane par kg de graines.

Il existe des spécialités mixtes fongicides-insecticides.

En ce qui concerne la grosse Altise, si les conditions météorologiques lui sont favorables, il faudra en outre prévoir des pulvérisations ou des poudrages complémentaires à l'aide d'un des produits conseillés dans la liste publiée au début de l'année.

Enfin, en année humide, les colzas peuvent être décimés par les Limaces. Pour lutter contre ces gastéropodes, les appâts à base de son et de Métaldéhyde, employés dès l'apparition des premiers dégâts en barrage autour du champ à protéger, seront efficaces. Certaines spécialités contenant du Métaldéhyde peuvent être utilisées en pulvérisation sur le feuillage.

.../...

Imprimerie de la Station de Strasbourg
Directeur-gérant : L. BOUYX

/ Information /

CERCOSPORIOSE DE LA BETTERAVE

La maladie n'a pas progressé dangereusement au cours de ces dernières semaines. Toutefois, compte tenu de la présence de nombreux foyers, notamment dans les secteurs habituellement contaminés (secteurs que nous avons indiqués dans notre note du 24 Juillet) et plus spécialement le Ried et certaines expositions du Kochersberg, du Sud de l'Alsace et de la région Nord du département du Bas-Rhin, il paraît nécessaire de maintenir une bonne protection des parcelles.

Renouveler le traitement fongicide dans la période du 17 au 19 Août. Il est précisé qu'indépendamment de l'incidence sur les rendements en poids et en sucre, le développement de la Cercosporiose compromet la qualité du fourrage constitué par les collets et les feuilles de betteraves.

Dans les parcelles des secteurs qui ne sont pas touchés par la Cercosporiose (notamment secteur Ouest de la zone betteravières), ce traitement n'est pas nécessaire.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BERNARD et J.M. GRENOUILLOUX

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. HARRANGER

Imprimerie de la Station de Strasbourg
Cité Administrative
Directeur-Gérant : L.BOUYX

49